

COMMISSION EPISCOPALE POUR LES MINISTRES ORDONNES
ET LES LAÏCS EN MISSION ECCLESIALE

CONSEIL NATIONAL DES GRANDS SEMINAIRES

**Session avec les Recteurs et les équipes de formateurs des Séminaires de France
autour de la nouvelle *Ratio Fundamentalis*
18 et 19 mars 2017, Paris**

1^{ère} intervention de S.E. Mgr J.-C. Patrón Wong

Une nouvelle *Ratio* : pourquoi, quelles nouveautés, quels enjeux ?

Chers amis, je vous remercie pour votre accueil et votre invitation, à laquelle Son Éminence, le Cardinal Beniamino STELLA, Préfet de la Congrégation pour le Clergé, et moi avons répondu bien volontiers. Celui-ci m'a chargé de vous saluer très chaleureusement et nous assure de sa prière pour la fécondité de nos échanges qui seront vécus dans un esprit de fraternité, de prière et de travail communs.

Cette première intervention porte sur le fait même d'une nouvelle *Ratio Fundamentalis* (RF). La **première** partie présentera **les raisons et l'histoire de sa rédaction**, puis la **deuxième** fera apparaître **ses nouveautés et donc ses enjeux**.

I. Raisons et histoire de la nouvelle *Ratio Fundamentalis*

Commençons par **un peu d'histoire**. L'histoire s'enracine toujours dans le don de Dieu. Comme le disent en substance les premières lignes de la *Ratio*, la vocation au presbytérat est **un don précieux**, déposé par Dieu dans le cœur de certains hommes, ou encore, selon les mots du Pape François, un « *diamant brut*, à tailler avec soin et patience ». Ce don est à protéger et à faire mûrir, afin qu'il rayonne la Lumière du Christ au milieu de son peuple et porte beaucoup de fruits pour la gloire de Dieu et le salut du monde.

C'est la valeur inestimable de ce don qui a poussé le collège apostolique à **en prendre soin et à donner déjà des critères de discernement et de sélection d'un responsable de communauté** : celui-ci doit être « *un homme sobre, raisonnable, équilibré, accueillant, capable d'enseigner, ni buveur ni brutal mais bienveillant, ni querelleur ni cupide. [...] Il ne doit pas être un nouveau converti. [...] Il faut aussi que les gens du dehors portent sur lui un bon témoignage, pour qu'il*

échappe au mépris des hommes et au piège du diable » (1Tim 3,1...7). Et plus loin, toujours dans la première Lettre à Timothée : « *Ne décide pas trop vite d'imposer les mains à quelqu'un, ne te rends pas complice des péchés d'autrui, garde-toi pur* » (1Tim 5,22).

Puis, si nous faisons un saut de 15 siècles, **l'institution des Séminaires a été décrétée par le Concile de Trente**, et mise en pratique très progressivement, avec des modalités d'ailleurs diverses selon les pays, **non seulement pour sélectionner, mais aussi pour former, purifier, faire mûrir** les candidats. Dans les siècles suivants, l'Église n'a eu de cesse d'améliorer cette institution, tenant compte des expériences locales, et les Papes, entre autres, ont publié différents documents en ce sens.

Le genre littéraire de la *Ratio fundamentalis* apparaît encore plus récemment dans l'histoire de l'Église et ce **directement au service des *Ratio particulières***, des règlements locaux, qui existaient avant elle. En effet, le décret sur la formation des prêtres *Optatam totius* avait stipulé à son premier numéro :

« *Étant donné la diversité si grande des peuples et des régions, il n'est possible de poser que des lois générales. Aussi établira-t-on dans chaque nation ou rite un 'régime [ratio] de formation sacerdotale' particulier, qui sera fixé par les conférences épiscopales, révisé à des temps déterminés et approuvé par le Siège apostolique. Les lois universelles, ainsi, seront adaptées aux circonstances particulières des lieux et des temps, afin que la formation sacerdotale réponde toujours aux nécessités pastorales des régions où le ministère doit être exercé* » (OT, n°1).

Le texte parle bien de « lois générales », « universelles », mais appliquées aussitôt aux contextes et nécessités des lieux et des temps. Même si le Bx Pape Paul VI et les Pères conciliaires avaient déjà émis le vœu d'une *Ratio Fundamentalis*, ce sont surtout les Évêques présents au 1^{er} synode général de 1967 qui ont demandé au Saint-Siège **un texte cadre avec les fondamentaux de la formation**, afin de réaliser les *Ratio* nationales. Ainsi, en date du 6 janvier 1970, est publiée la première *Ratio fundamentalis* afin que soient indiqués aux Conférences épiscopales **quelques critères ou principes généraux et ordonnés** afin qu'elles puissent rédiger leur propre « cadre » ou « organisation » de la formation au ministère ordonné – selon les différents sens possibles de « *ratio* » en français. C'est la Congrégation pour l'éducation catholique, dirigée à l'époque par le grand cardinal français Gabriel GARRONE qui est chargée de sa rédaction. Ce texte qu'on trouve uniquement en latin dans les *Acta Apostolicae Sedis* (62 [1970], p. 321-384) s'est beaucoup inspiré des documents conciliaires, notamment d'*Optatam totius* et de *Presbyterorum ordinis*, ainsi que des textes pontificaux de Paul VI et d'autres antérieurs.

Puis, le 19 mars 1985, le texte a été révisé, dans un souci de validité juridique, **pour le faire coïncider avec la nouvelle législation canonique** du Code de 1983 ; mais ceci a concerné presque uniquement les notes, puisque beaucoup de *Ratio* nationales se référaient à l'édition de 1970 et qu'il n'était pas l'heure de retoucher son contenu.

Ainsi, de 1970 à 2014, année de commencement des travaux de la nouvelle *Ratio*, 44 ans se sont écoulés qui ont vu beaucoup de **changements socioculturels** et une **évolution ecclésiale**, marquée par une mise en application progressive de Vatican II et un approfondissement croissant de sa doctrine, don de l'Esprit Saint à notre temps, ainsi que par des **besoins nouveaux** du Peuple de Dieu et par le défi de **la nouvelle évangélisation**.

De manière anecdotique, ces évolutions s'inscrivent dans le vocabulaire employé par les deux *Ratio* : dans la première, on est « élevé » au sacerdoce, dans l'actuelle on reçoit ce sacrement afin de servir humblement le sacerdoce des baptisés ; dans l'une, les responsables sont appelés des « supérieurs », dans l'autre, des « recteurs » ou des « formateurs » ; dans celle de 1970, on parle d'« élèves » plus de cent fois, de « séminaristes » une seule fois, de « candidats » quinze fois ; dans celle de 2016, ce sont les mots « séminaristes » et « candidats » qui sont employés. Je vous laisse

faire d'autres analyses statistiques de ce genre. Mais vous vous doutez bien que ce ne sont pas ces raisons qui ont motivé un nouveau texte.

En effet, il fallait aussi et surtout **tenir compte des documents pontificaux, dicastériels et épiscopaux** concernant la formation des futurs prêtres qui sont venus enrichir cette période. En ce qui regarde le *munus docendi et regendi* des **Papes**, trois actes majeurs sont à retenir : l'Exhortation apostolique de S. Jean-Paul II, *Pastores dabo vobis* (25.03.1992), qui – je cite l'introduction de la *Ratio* – « a présenté de manière explicite **une vision intégrale de la formation des futurs prêtres, avec ses quatre dimensions – humaine, intellectuelle, spirituelle et pastorale – qui touchent la personne même des séminaristes et qui ont chacune égale importance** ». La formation humaine, par exemple, n'était pas traitée en tant que telle dans la *Ratio* de 1970.

Puis, il y eut la lettre apostolique en forme de « motu proprio » *Ministorum institutio* (16.01.2013) de Benoît XVI. Celle-ci « a voulu mettre en évidence que la formation des séminaristes se prolonge naturellement dans la formation permanente des prêtres et constitue avec elle **une seule réalité**. C'est pourquoi, par ce même document, Benoît XVI a voulu confier à la Congrégation pour le clergé, déjà compétente pour la formation permanente, la responsabilité de la formation initiale au séminaire » (RF, introduction). **Formation initiale et permanente sont une seule réalité** : cela change beaucoup de choses dans la manière d'aborder la formation au Séminaire.

Enfin, le magistère, les paroles adressées aux prêtres et aux séminaristes, ainsi que l'exemple de vie du Pape François qui a encouragé et suivi les travaux de rédaction de la *Ratio*, « nous montrent – comme l'a dit le Cardinal STELLA dans son interview à l'*Osservatore Romano* – combien le souci des prêtres et de leur formation est **un aspect fondamental de l'action ecclésiale de ce pontificat et doit le devenir toujours davantage pour chaque Évêque et chaque Église locale** » (OR, 07.12.2016).

En ce qui concerne les documents des **Dicastères romains**, je ne peux pas vous les citer tous. D'ailleurs, certaines Conférences épiscopales ont le projet de les indiquer dans une bibliographie conclusive à leur future *Ratio* nationale. De manière globale, cette vingtaine de textes se rapportent à des aspects particuliers de la formation comme : l'éducation et l'intégration de l'affectivité et de la sexualité ; l'utilisation de l'outil psychologique ; la formation au célibat sacerdotal ; des aspects de la formation spirituelle ; l'enseignement de la philosophie ; l'étude des Pères de l'Église ; l'enseignement social de l'Église ; la pastorale de la mobilité humaine – texte d'actualité croissante ; des directives sur la préparation des éducateurs au Séminaire ; des instructions sur le discernement des aptitudes et les scrutins ; également deux documents sur l'étape propédeutique ; etc...

Enfin, parmi les **documents épiscopaux**, on trouve les nombreuses *Ratio nationalis* de belle qualité, comme celle des Évêques de France en 1998, qui renouvelait celle de 1983.

Je ne m'arrête pas au **processus même de la rédaction** du texte de la *Ratio* qui a duré presque trois ans et que vous trouverez dans le point 2 de l'introduction du document. Je note juste que nous avons voulu que ce texte s'enrichisse de l'expérience en matière de formation de nombreuses Églises locales qui ont été consultées, de formateurs eux-mêmes, ainsi qu'un certain nombre de Dicastères romains concernés par ce sujet. Il n'a pas été anodin non plus de le publier le jour de **l'Immaculée Conception** : « Sous le manteau de celle qui est Mère de la miséricorde et Mère des prêtres trouvent place leur vie et leur formation, au service desquelles est mise cette nouvelle *Ratio* [...] » (RF, Conclusion).

J'en viens maintenant à la deuxième partie où j'approfondirai quelques nouveautés du texte et leurs enjeux sous-jacents.

II. Nouveautés et enjeux de la nouvelle *Ratio*

Nous allons parcourir ensemble ces nouveautés et ces enjeux, le plus souvent décrits par la *Ratio* elle-même. Les différents points seront de taille inégale, puisque certains seront repris et approfondis dans les prochaines interventions. Le premier a été mentionné par le Cardinal STELLA dans son interview.

1) « *Relancer, renouveler et remettre en valeur la formation des prêtres* »

Publier une nouvelle *Ratio* est donner **un nouvel élan**, y compris à la **pastorale des vocations**, en posant **un acte de foi**. Le souci, à tous les niveaux, d'une formation de qualité atteste que le sacerdoce ministériel est un don de Dieu, irrévocable et sans repentance, fait à certains et confié à toute l'Église, mais d'abord aux évêques et aux services de pastorale des vocations et de formation des prêtres. Cela signifie que chaque vocation mérite d'être cherchée, reconnue, encouragée, protégée et cultivée, puisqu'elle est comme un trésor caché dans un champ (cf. Mt 13,44). Dieu ne manquera jamais à ses promesses, en envoyant toujours à son peuple les pasteurs dont il a besoin.

Particulièrement en temps de crise, **cet acte de foi se prolonge en acte d'espérance**, elle qui est sûre et solide comme une ancre (cf. He 6,19). Si Dieu continue d'appeler, l'Église doit aider les hommes, et plus spécialement les jeunes, à entendre cet appel et à y répondre.

Il est aussi nécessaire qu'elle exerce son **discernement** sur les aptitudes et les dons des candidats, y compris celui du célibat sacerdotal. Le Pape François, à l'assemblée plénière de la Congrégation de 2014, a demandé avec force que nous étudions avec soin, je cite,

« le parcours d'une vocation. Il faut bien évaluer si cette personne est auprès du Seigneur, si cet homme est sain, si cet homme est équilibré, si cet homme est capable de donner vie, d'évangéliser, si cet homme est capable de former une famille et de renoncer à cela pour suivre Jésus. Nous avons aujourd'hui de nombreux problèmes, dans beaucoup de diocèses, à cause de l'erreur de certains évêques ayant accepté ceux qui sont parfois expulsés des séminaires ou des maisons religieuses, parce qu'ils ont besoin de prêtres. S'il vous plaît! Nous devons penser au bien du peuple de Dieu » (FRANÇOIS, Discours du 03.10.2014).

D'une part discerner et, d'autre part, **offrir une formation et des formateurs de qualité** afin que la semence vocationnelle déposée par Dieu dans son champ puisse parvenir à sa maturité et donner beaucoup de fruits. Dans le contexte français actuel de diminution du nombre des prêtres, il peut être bon d'entendre cet appel du Saint Père aux formateurs de personnes consacrées, en l'appliquant à notre réalité de formation qui exige avant tout **des témoins** :

« [Cette diminution] rend encore plus urgent le devoir de formation, une formation qui façonne le cœur des jeunes selon le cœur de Jésus, afin qu'ils aient les mêmes sentiments que lui (cf. Ph. 2, 5; Vita Consecrata, 65). Je suis convaincu qu'il n'y a pas de crise vocationnelle là où il y a des personnes consacrées capables de transmettre, par leur propre témoignage, la beauté de la consécration. Et le témoignage est fécond. S'il n'y a pas de témoignage, s'il n'y a pas de cohérence, il n'y aura pas de vocations. Et vous êtes appelés à ce témoignage. Cela est votre ministère, votre mission. Vous n'êtes pas seulement des 'maîtres' ; vous êtes surtout les témoins de la sequela du Christ dans votre propre charisme. Et cela peut se faire si chaque jour on redécouvre avec joie le fait d'être les disciples de Jésus. De cela dérive aussi l'exigence de toujours soigner votre formation personnelle, à partir de la forte amitié avec l'unique Maître » (FRANÇOIS, Discours aux participants du congrès du 11.4.2015).

L'Église doit donc se donner constamment les moyens correspondant à la grave responsabilité de sa charge et au contexte dans lequel elle se trouve. En relançant, en renouvelant et en remettant en valeur la formation presbytérale, une nouvelle *Ratio* s'inscrit dans cette dynamique. L'avoir publiée en sept langues sur le site internet de la Congrégation, conjointement à l'édition papier de l'*Osservatore Romano*, a produit ce résultat que tant les formateurs que les séminaristes ont pu y avoir accès directement, et, à travers les séminaristes, ce sont certainement **beaucoup de jeunes qui ont été mis au courant** du souci de l'Église pour la vocation sacerdotale. Les différentes parties du document peuvent être interpellantes et répondre aux aspirations du cœur des jeunes en recherche : repartir de **l'identité** du prêtre comme **pasteur et serviteur consacré** à Dieu et à ses frères, voir la vocation comme le **cheminement** d'un disciple vers la **maturité** et la **configuration au Christ**, insister sur la formation à **l'intériorité** et à la **communio**n, favoriser **l'accompagnement** personnel et communautaire, ... Notons également la **tonalité positive** du texte qui n'a pas pour but de dénoncer les malheurs du temps ou les défauts de la génération actuelle, mais plutôt d'encourager, de purifier, de former, d'accompagner et d'intégrer, selon les vœux mêmes de Vatican II, repris par François.

Dans son introduction, la *Ratio* décrit quatre notes caractéristiques de la formation actuelle, qui ne sont pas toutes des nouveautés, mais certainement toutes des enjeux : « elle est unique, intégrale, communautaire et missionnaire » (RF, Introduction, 3). Reprenons les une à une.

2) *Un unique cheminement de formation initiale et permanente*

La *Ratio* déclare dans son introduction :

« La formation des prêtres s'inscrit dans la continuité d'un unique 'cheminement de formation du disciple' qui commence avec le baptême, se perfectionne avec les autres sacrements de l'initiation chrétienne, est accueilli comme point central de sa vie au moment de l'entrée au séminaire et se poursuit tout au long de l'existence » (RF, Introduction, 3).

Entrer en **année propédeutique**, première phase de la formation initiale, n'est pas rompre avec son parcours antérieur de vie chrétienne, avec ses racines familiales, culturelles et spirituelles. La formation du disciple a **commencé avec le baptême**, ou recommencé grâce à une expérience personnelle de Dieu, puis s'est perfectionné avec les autres sacrements de l'initiation, ce qui signifie que pour les candidats non confirmés, il serait bon qu'ils reçoivent ce sacrement avant la Propédeutique, quand, par exemple, ils commencent à s'ouvrir à un frère aîné de leur recherche vocationnelle.

Puis, est donné un critère d'entrée en propédeutique : que le désir d'apprendre à être disciple soit le centre de la vie du candidat, que toute sa préoccupation soit d'être déterminé à suivre le Christ. Cela implique de la part des formateurs non seulement des liens avec les acteurs ecclésiaux qui ont accompagné le candidat jusque là, mais aussi que le projet éducatif de la Propédeutique intègre les moyens d'une **sequela ardente et inconditionnelle de Jésus**, et ait pour objet également la **connaissance de soi**, de son histoire, de ses dons et de ses limites. Nous y reviendrons cet après-midi.

Entrer dans la phase initiale de la formation, c'est vouloir une « *unique formation progressive* » qui continuera à se réaliser dans la vie du disciple devenu prêtre ; « *celui-ci demeure toujours à l'école du Maître et ne cesse jamais de se configurer à Lui* » (cf. RF, Introduction, 3). Ainsi est décrit ce qui n'est plus seulement un lien intrinsèque entre formation initiale et permanente (cf. PDV, n°71), mais **un unique processus qui ne doit jamais s'arrêter**. Dans la 4^{ème} intervention, nous aborderons plus longuement ce lien entre la formation configuratrice et celle permanente.

3) *Une formation intégrale et progressive*

Une autre nouveauté qui vient également de *Pastores dabo vobis* est la dimension intégrale et progressive de la formation. Cependant, je ne fais que mentionner ce point capital car nous en parlerons dans la 5^{ème} intervention, à propos des formateurs.

4) *Une formation communautaire*

La *Ratio* insiste sur le fait que **la formation intégrale se réalise grâce à la formation communautaire**, dans l'amitié avec Dieu et avec les autres, telle que j'ai pu l'expérimenter à notre rencontre de Lourdes en novembre 2014. L'expérience faite à Lourdes fut très importante : ce fut la rencontre de personnes de générations différentes qui ont toutes donné leur vie, qui se sont retrouvées dans la communion, fuyant l'isolement, qui ont prié ensemble dans le silence et qui ont vécu des liens d'amitié.

Le Saint Père insiste beaucoup sur la dimension communautaire de la formation. Il disait, au cours d'une rencontre avec les séminaristes et les prêtres étudiant à Rome :

« Se préparer au sacerdoce tout seul, sans communauté, n'est pas bon. La vie du séminaire, autrement dit la vie communautaire, est très importante. Elle est très importante car il y a le partage entre des frères, qui marchent vers le sacerdoce ; mais il y a aussi des problèmes, il y a des luttes : des luttes de pouvoir, des luttes d'idées, voire des luttes cachées ; et arrivent les vices capitaux : l'envie, la jalousie... Mais viennent aussi les bonnes choses : les amitiés, l'échange d'idées, c'est ce qui est important dans la vie communautaire. [...] Aussi, je crois que nous devons aller de l'avant dans la vie communautaire. Mais comment ? [...] Deux petites choses : ne pas dire du mal d'autrui et prier pour ceux avec lesquels j'ai des problèmes » (FRANÇOIS, Discours du 12.05.2014).

Le Pape François avait aussi abordé ce thème de la fraternité dans son message aux séminaristes à Lourdes (26.10.2014), tant cela lui tient à cœur et que c'est essentiel pour la formation humaine, spirituelle et apostolique. En effet, **la rencontre de l'autre est le lieu de la croissance humaine et spirituelle**. Nous y rencontrons le Christ qui nous fait faire un pas de plus dans la vie et sur le chemin de la conversion. Chaque rencontre peut mettre en mouvement, interpeller, être formatrice et évangélisatrice **en se transmettant mutuellement le mystère du Christ**. Ainsi, nos communautés elles-mêmes deviennent formatrices.

La *Ratio* aborde à plusieurs endroits la **force de la vie communautaire** : principalement, dans son introduction (point 3), dans la formation à la communion (RF, n°41) et dans l'accompagnement communautaire (RF, n°50-52), ces numéros offrant un développement large du sujet. Pour synthétiser son intention, elle part de la communauté comme **lieu d'origine, de croissance et de service d'une vocation sacerdotale**. Puis, elle présente son **fruit de purification, de transformation** du candidat qui s'y implique pour l'amener graduellement à la conformation au Christ. Une autre conséquence est **l'aide qu'elle apporte aux relations actuelles et à venir, avec l'Évêque, le presbyterium et les fidèles**, développant vis-à-vis de ceux-ci la paternité spirituelle. Elle évoque aussi son origine : des relations fraternelles ne sont pas *« une chose laissée au hasard, aux circonstances favorables »*, elles sont *« un choix conscient et un défi permanent »* (RF, n°52), celui de la charité qui fait le premier pas, constamment. D'où le nécessaire apprentissage pour les séminaristes à **faire l'option de la charité** en tout temps, en toute circonstance et en tout lieu. La

Ratio indique alors une piste dans cette optique : **savoir accueillir** « au Séminaire pour un temps de partage » des familles, des consacrés, des jeunes, des pauvres.

Vous vous rendez compte que cela exige aussi des formateurs qu'ils constituent une communauté véritable et exemplaire. Une mission essentielle du Recteur, précisément pour sa charge auprès des séminaristes, est de prendre soin de cette **communauté des formateurs**, d'y exercer sa paternité et la fraternité.

La vie communautaire est une **aide au discernement** et permet de repérer aussi des problèmes de santé, dont certains peuvent être des empêchements à l'ordination. A titre d'exemple, le Saint Père disait aux participants du congrès anniversaire des deux décrets conciliaires sur le ministère sacerdotal :

« S'intéresser à la santé de ce garçon, sa santé spirituelle, sa santé matérielle, physique et psychique. Un jour, je venais tout juste d'être nommé maître des novices, en 1972, je suis allé apporter à la psychologue les résultats d'un test de personnalité, un test tout simple que l'on faisait passer comme un des éléments du discernement. C'était une brave femme et un bon médecin aussi. Elle me disait: 'Celui-ci a tel problème mais cela peut aller s'il fait ceci ou cela...'. Cette femme était aussi une bonne chrétienne, mais dans certains cas, elle était inflexible: 'Non, celui-ci ne peut pas [...]' Et je n'oublierai jamais sa réponse, la même que celle du Seigneur à Ezéchiel: 'Père, ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi il y avait tant de policiers tortionnaires ? Ils entrent jeunes, ont l'air sains, puis dès qu'ils ont pris un peu d'assurance, la maladie commence à sortir. Police, armée, clergé... Voilà les institutions fortes que recherchent ces malades inconscients. Et puis de nombreuses maladies que nous connaissons tous commencent par sortir'. C'est curieux. Quand je m'aperçois qu'un jeune est trop rigide, trop fondamentaliste, je n'ai pas confiance; il y a derrière quelque chose que lui-même ignore. » (FRANÇOIS, Discours aux participants du congrès à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de Presbyterorum ordinis et d'Optatam totius – 20.11.2015).

5) *Une formation missionnaire*

Un autre nouveauté importante de la *Ratio* est, non pas de former à la mission – ça s'est toujours fait –, mais, pour cela, de partir de **l'expérience déjà actuelle d'être des disciples-missionnaires** et de **susciter cette attitude**, particulièrement dans la phase initiale du Séminaire. Puis, au long de la formation, le cœur du disciple missionnaire se transforme en un cœur de bon pasteur. Les séminaristes ne doivent donc pas attendre la fin de leurs études pour être missionnaires : ils le sont aujourd'hui, notamment lors de leurs stages en paroisse ou de leurs activités apostoliques, en donnant aussitôt ce qu'ils reçoivent dans leur formation. Je ne m'arrête pas davantage sur ce point que nous reprendrons dans la 3^{ème} intervention.

6) *Les quatre étapes de la formation initiale*

Après avoir parcouru les quatre caractéristiques principales de la formation, voulue par la *Ratio* – unique, intégrale, communautaire et missionnaire –, nous abordons maintenant les quatre étapes de la formation initiale et leurs enjeux respectifs. Le but de la formation initiale est le **formation d'un cœur sacerdotal et d'un bon pasteur**, donc de tout ce qui concerne la préparation à la vie presbytérale. Les appellations de ces quatre étapes sont des « *dimensions toujours présentes dans le cheminement de chaque séminariste, mais, selon l'étape en cours, on porte une plus grande attention sur l'un ou l'autre aspect, sans pour autant délaisser les autres* » (RF, n°57).

- a. L'étape **propédeutique** (RF, n°59-60), rendue désormais obligatoire, est l'étape du commencement de la formation initiale, une étape marquée par son caractère introductif, avec comme finalité d'enraciner le premier discernement effectué, dans une suite passionnée et radicale du Christ et, grâce à cette mise en route, vécue en communauté, de mieux se connaître. Nous en reparlerons dans la 2^{ème} intervention.
- b. L'étape de la « **formation du disciple** » c'est-à-dire d'un croyant qui soit entièrement donné à son Seigneur et missionnaire (RF, n°61-67). Cette étape correspond au 1^{er} cycle actuel. Là aussi, je ne m'y arrête pas pour l'instant (cf. 3^{ème} intervention).
- c. L'étape de la « **configuration** » au Christ, Pasteur et Serviteur (RF, n°68-73 ; cf. 4^{ème} intervention). Cette période vise, pour reprendre une idée forte de *Presbyterorum ordinis* n°14, l'union au Christ dans la découverte de la volonté du Père et dans le don de soi aux autres. Le texte conciliaire, parlant de l'unité de vie des prêtres, continue ainsi : « *Assumant ainsi le rôle du Bon Pasteur, ils trouveront dans l'exercice de la charité pastorale le lien de la perfection sacerdotale qui assure l'unité de leur vie et de leur action.* » Il s'agit donc, en scrutant théologiquement et en contemplant le mystère du Christ envoyé par Dieu comme Pasteur de son peuple, de s'unir à Lui et de **s'approprier sa charité pastorale**, c'est-à-dire, avec l'aide de la grâce et des formateurs, « *les sentiments et les comportements du Fils de Dieu* » qui « *connaît ses brebis, donne sa vie pour elles et va à la recherche de celles qui sont hors du bercail* » (RF, n°69). Cette étape est exigeante : elle demande à ce que la charité pastorale devienne le critère central, le motif principal et l'éclairage de toute la vie relationnelle, spirituelle, intellectuelle et apostolique au Séminaire et en dehors. Cette charité se vérifiera dans « *un engagement vigoureux, personnel et permanent à exercer les vertus cardinales et théologiques, ainsi que les conseils évangéliques, et à être docile sous l'action de Dieu à travers les dons du Saint-Esprit, dans une perspective vraiment presbytérale et missionnaire* » (RF, n°69). C'est aussi le moment où, grâce à l'ecclésiologie et aux expériences pratiques, les séminaristes acquièrent progressivement **la spiritualité du prêtre diocésain** qui, outre tous les charismes qui peuvent la favoriser, comprend principalement le **don désintéressé de soi au diocèse, la connaissance et l'amour des prêtres** qui constituent la « famille » du futur prêtre, et bien sûr, la **communio avec l'Évêque et les confrères**, pour le bien d'une portion du peuple de Dieu (cf. RF, n°71).
- d. L'étape **pastorale ou de synthèse vocationnelle** (RF, n°74-79). La *Ratio* indique qu'elle « *est comprise entre la période passée au séminaire et l'ordination presbytérale* » (RF, n°74) et ajoute : « *d'ordinaire, cette étape se réalise en-dehors du séminaire lui-même, au moins pendant une partie importante du temps* ». Comment comprendre cela ? La *Ratio* nous offre une grande liberté, jointe à des critères de discernement pour que chaque pays honore au mieux cette étape importante, comme les autres d'ailleurs. L'essentiel pour cette phase est de donner une plus grande attention à ce qui se passe lors des **temps en paroisse**. En effet, le discernement ultime et la décision à prendre, tant de la part du candidat que des formateurs et de l'évêque, quant à l'ordination a lieu sur le terrain, au cœur de l'expérience pastorale dans telle diocèse (ou tel institut), avec tel presbyterium, ce qui sera le pain quotidien du futur ministre ordonné. Ainsi, **l'objectif** de cette étape est double, déclare la *Ratio* : « *s'insérer dans la vie pastorale en assumant progressivement plus de responsabilités, dans un esprit de service* » et « *mettre en œuvre une préparation adéquate au presbytérat à l'aide d'un accompagnement spécifique* » (RF, n°74), et avec « *un parcours de formation en vue des ordinations diaconale et sacerdotale* » qui sera établi par la Conférence épiscopale (RF, n°75). Ce parcours peut inclure certaines des matières dites « ministérielles » présentées dans la *Ratio* (cf. RF, n°176-184). Cette période de synthèse, relativement

nouvelle, demande donc une part de créativité. D'autre part, l'enjeu principal est de confier le candidat à **une personne expérimentée, ayant des dons d'accompagnement** et le souci de s'y impliquer fortement : soit le curé, soit un autre responsable de la réalité pastorale qui accueille le séminariste. Un autre enjeu des formateurs au séminaire est d'aider le candidat à **relire** tant ses actions pastorales, ce qu'il découvre de la vie en paroisse, pour les confronter à ce que l'Église entend faire, que l'ensemble de sa formation, afin de la mettre au service de sa mission et de le préparer à entrer, dès l'ordination, dans le processus de la formation permanente. Au plan des études, un examen ou une dissertation d'ensemble pourra aider à une **synthèse personnelle**. Enfin et surtout, le candidat devra être soutenu dans sa préparation intérieure aux ordinations, sans se laisser prendre par leur organisation matérielle, afin de vivre le plus consciemment et librement possible les différents moments des célébrations, et y répondre totalement dans un don sans retour à Dieu et à l'Église, dont le célibat est non seulement le signe, mais encore beaucoup plus la promesse grave faite à Dieu et aux hommes. Tout au long de cette étape, le candidat ajoutera à une attitude de fond marquée par le service généreux et gratuit des autres, celle de conduire les personnes à Dieu, selon son dessein sur chacun et sur chaque communauté. Permettez-moi de vous rappeler également que l'on n'est jamais ordonné diacre « à l'essai » ou « à défaut » : les scrutins pour l'appel au diaconat **incluent le discernement pour le presbytérat** (cf. CIC, can. 1030 et RF, n°209) et s'appuient « *sur la base d'une certitude morale fondée sur des arguments positifs* », et non simplement sur l'absence de situations problématiques » (RF, n°206).

7) *Une formation à l'intériorité et au discernement*

La formation à l'intériorité et à la communion (cf. RF, n°41-43) n'est pas une nouveauté, mais représente toujours un défi : celui de former un homme de Dieu et de communion, épris de Lui, saisi par sa Miséricorde, « *intériorisant jour après jour l'esprit évangélique* » (RF, n°41), mûr et libre intérieurement, réfléchi et prudent dans l'appréciation des situations et dans la conduite du peuple de Dieu et de ses membres, ni rigide ni laxiste. D'où l'indispensable formation au discernement afin que les « *futurs prêtres soient experts dans l'art du discernement pastoral* » (RF, n°120). Je vous renvoie à ce n°120 qui traduit bien la pensée et la priorité du Saint Père à cet égard, comme il l'a déclaré à ses frères jésuites, l'été dernier :

« Je remarque la carence en matière de discernement dans la formation des prêtres. En effet, nous risquons de nous habituer au "blanc ou noir" et à ce qui est légal. Nous sommes assez fermés, en principe, au discernement. Une chose est claire : aujourd'hui, dans un certain nombre de séminaires, on en revient à mettre en place une rigidité qui est éloignée d'un discernement des situations ».

La formation au discernement pastoral et au discernement moral vont de pair : si les séminaristes n'apprennent pas l'art – juste et miséricordieux à la fois – du discernement et de l'accompagnement pastoral, ils seront rigides, ne voyant pas que la charité est la plénitude de la loi, que c'est elle qui nous fait proches de chaque personne pour bien comprendre la situation où elle se trouve, et qu'elle éclaire et suscite les pas à proposer pour toujours mieux répondre aux appels de Dieu. Mais, s'ils n'ont pas appris auparavant, grâce à une juste théologie morale et à des études de situations pratiques, à poser un jugement moral sur l'objet bon ou mauvais des actes humains qui respectivement ordonnent ou non à Dieu (cf. S. Jean-Paul II, encyclique *Veritatis splendor*), ils risquent d'être laxistes en ne sachant pas très bien où conduire les personnes, en ne correspondant pas aux exigences de l'Amour divin qui veut le salut et la sainteté de tous ses enfants.

Chers amis, à ces nouveautés et à ces enjeux, il faudrait en ajouter encore d'autres, comme l'accompagnement personnel et communautaire, ainsi que la présence nécessaire des formateurs, abordée dans la 5^{ème} intervention.

Je vous remercie.

✠ Jorge Carlos Patrón Wong
Archevêque-Évêque émérite de Papantla
Secrétaire pour les Séminaires